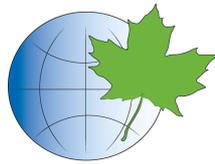




Vers une stratégie 2030 pour la biodiversité

RÉPONSE À LA CONSULTATION



• Canadian Biosphere Reserves Association
• Association canadienne des réserves de la biosphère

UNE INTRODUCTION AUX RÉSERVES/RÉGIONS DE BIOSPHERE

Les 19 réserves/régions de biosphère (RB) canadiennes désignées par l'UNESCO se concentrent sur des activités qui favorisent **l'équilibre entre l'homme et la nature**. Les réserves de biosphère sont désignées en raison de la grande biodiversité du paysage et des communautés qui favorisent un mode de vie durable.

Les RB sont des organisations qui travaillent en **collaboration** avec les communautés et se concentrent sur la **conservation de la biodiversité et de la culture par le biais d'initiatives communautaires et d'économie locale**. Les RB s'efforcent également de soutenir les priorités des nations autochtones qui les accueillent en matière de terres, d'eau et de culture.

En substance, les RB s'efforcent d'intégrer les considérations relatives à la biodiversité et à la diversité culturelle dans tout ce qu'elles font, et adoptent une approche holistique en inscrivant leur travail dans le cadre des objectifs de développement durable, avec des liens avec la biodiversité, le changement climatique et la durabilité. Comme **2,8 millions de Canadiens y vivent**, il serait impossible de résumer ici toutes les actions mises en œuvre par les 19 RB canadiennes pour conserver la biodiversité. Néanmoins, elles constituent un excellent point de départ pour l'intégration et la mise en œuvre de mesures de conservation de la biodiversité sur un territoire de **plus de 235 000 kilomètres carrés** au Canada.

Pour plus d'informations, voir la carte et le graphique à la page 5.

EN BREF

- 19 RB au Canada, plus de 700 dans le monde
- 2,8 millions de personnes vivent dans les RB canadiennes
- Plus de 50 nations autochtones accueillent les 19 RB du Canada.
- Les RB sont représentées par 41 membres du Parlement

LES RÉSERVES DE BIOSPHÈRE SONT



Les régions : 235 000 kilomètres carrés de régions au Canada, entourant généralement un parc national ou provincial et représentant les paysages emblématiques du Canada.

235



Organisations : 19 organisations non gouvernementales à but non lucratif, régies par quatre piliers de travail, dont la conservation de la biodiversité, le développement durable, l'action climatique et la réconciliation.

19



Dans le cadre d'un voyage dans l'espace éthique, les RB travaillent avec certaines des 50 Premières nations qui les accueillent afin d'incorporer dans toutes les activités des RB une vision à deux yeux des perspectives occidentales et indigènes.

50



Communautés : Groupes de résidents et d'entreprises locales travaillant à la réalisation d'un objectif commun de développement durable et comprenant 30 000 heures de bénévolat.

30000

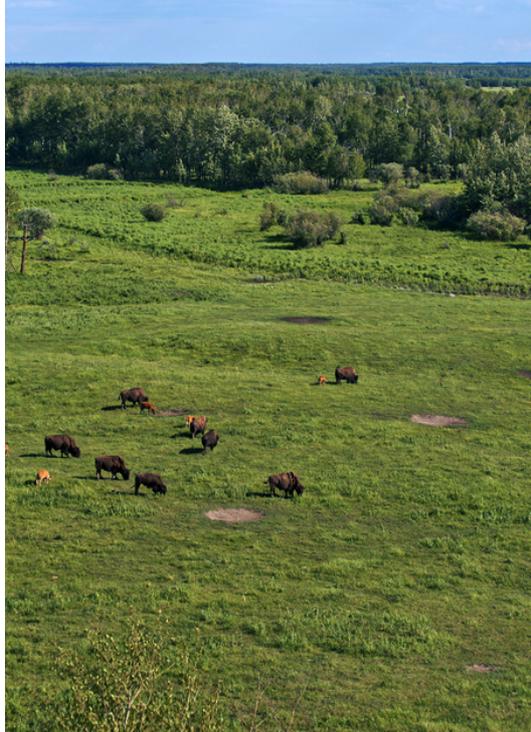


Mettre en œuvre des mandats mondiaux - le programme de l'UNESCO sur l'homme et la biosphère, les objectifs de développement durable, la convention sur la diversité biologique et la déclaration des Nations unies sur les peuples autochtones - à l'échelle locale. Ils font également partie d'un réseau de plus de 700 membres de RE à travers le monde.

700+

Figure 1 (ci-dessus) : vue d'ensemble des réserves/régions de biosphère canadiennes ;
Figure 2 (ci-dessous) : carte des réserves/régions de biosphère canadiennes.





QUELLES SONT LES PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES D'UNE STRATÉGIE EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ POUR 2030 ?

Une stratégie pour la biodiversité réussie repose sur cinq grands principes. Ces principes sont les suivants

- **Respecter et soutenir les nations autochtones** - Les nations autochtones sont les gardiennes de la terre, de l'eau et de l'air depuis des temps immémoriaux. La stratégie doit fournir des ressources suffisantes pour soutenir les actions de conservation menées par les nations autochtones, les actes de réconciliation, les appels à l'action dans le cadre du programme "Vérité et réconciliation" et le renforcement des capacités.
- **Intégrer la protection de la biodiversité** - Les mesures en faveur de la biodiversité doivent être mises en œuvre dans tous les ministères et à tous les niveaux du gouvernement, en conjonction avec d'autres initiatives telles que les objectifs de développement durable, l'action en faveur du climat et d'autres stratégies gouvernementales. Cela permet d'accroître l'impact des différentes stratégies dont les thèmes sont intrinsèquement liés.
- **Travailler avec tous les acteurs de la société** - la mise en œuvre doit avoir lieu aux niveaux local, régional, provincial/territorial et national si l'on veut réaliser des progrès substantiels.
- **Intégrer la protection de la biodiversité dans l'aménagement du territoire** - Les gouvernements municipaux et régionaux (MRC) ont la plus grande influence sur l'aménagement du territoire local et régional. L'intégration de la protection de la biodiversité dans la planification municipale et régionale aura un impact considérable sur la conservation de la biodiversité au Canada.
- **Une vision et une action ambitieuses** - Une vision ambitieuse et un engagement à agir sont nécessaires à tous les niveaux de gouvernement, dans tous les partis et sous la direction du gouvernement fédéral, pour réaliser des progrès significatifs dans la protection de la biodiversité.

Outre ces principes, les éléments suivants sont importants pour toute stratégie :

- **Fournir des échéances à plusieurs niveaux** - Des objectifs à court, moyen et long terme sont nécessaires pour prendre des mesures immédiates, urgentes et ambitieuses dans le cadre d'une vision plus large et à plus long terme.
- **Mesurer l'impact** - Des objectifs qualitatifs et quantitatifs sont nécessaires pour montrer les progrès réalisés et les actions qui restent à entreprendre.

QUELS SONT LES PLUS GRANDS DÉFIS À RELEVER POUR ATTEINDRE LES OBJECTIFS DE LA KMGBF 2030 AU CANADA ?

En 2023, la protection de la biodiversité est **inextricablement liée au bien-être humain**. Il est important de protéger la biodiversité non seulement dans les vastes régions moins peuplées du nord du Canada, mais aussi dans toutes les régions du pays. Il convient d'accorder une attention particulière aux zones à forte biodiversité du sud du pays, car elles subissent les pressions les plus fortes et sont généralement situées dans des communautés plus rurales, avec des revenus plus faibles et des capacités moindres, ou à proximité de zones urbaines soumises à d'intenses pressions en matière de développement.

Le slogan officiel de l'Association canadienne des réserves de biosphère est "l'équilibre entre l'homme et la nature". Le plus grand défi pour la mise en œuvre des mesures de conservation de la biodiversité sera de faire face aux nombreuses **pressions anthropiques** qui ont affecté et continueront d'affecter le paysage. Un deuxième défi majeur pour atteindre les objectifs de biodiversité au Canada est d'obtenir **l'adhésion du public** et de lui faire comprendre le lien avec la raison d'être de la sauvegarde de la biodiversité. Il s'agit d'un défi que l'on retrouve dans de nombreuses questions globales, qui touchent la société dans son ensemble. Le dernier défi majeur concerne les **ressources de mise en œuvre adéquates pour le secteur de la société civile**, le secteur responsable de la mise en œuvre locale des objectifs fédéraux.

En résumé, au niveau national, les principaux défis consistent à connaître la biodiversité, à la protéger et à travailler avec les parties prenantes pour y parvenir.

QUELLES SONT LES MESURES À PRIVILÉGIER ET À METTRE EN ŒUVRE LE PLUS RAPIDEMENT POSSIBLE POUR S'ASSURER QUE NOUS ATTEIGNONS LES OBJECTIFS DE 2030 ET QUE NOUS SOMMES SUR LA BONNE VOIE POUR ATTEINDRE LES OBJECTIFS À PLUS LONG TERME DE 2050 ?

En raison de la nature **interdépendante et des avantages mutuels des crises liées au changement climatique et à l'appauvrissement de la biodiversité**, il convient d'accorder la priorité à l'action climatique et aux mesures en faveur de la biodiversité. Il convient de donner la priorité aux mesures immédiates, de soutenir les initiatives locales et de mettre en œuvre un soutien politique fort à tous les niveaux afin de garantir la dynamique et les progrès vers les objectifs de 2030 et de 2050.



Le plus grand défi pour la mise en œuvre des mesures de conservation de la biodiversité sera de faire face aux nombreuses pressions anthropiques qui ont affecté et continueront d'affecter le paysage



Les résultats d'une étude de la Fondation David Suzuki révèlent que le détroit de Howe (qui est également une réserve de biosphère) fournit des services écosystémiques d'une valeur annuelle estimée entre 800 millions et 4,7 milliards de dollars.



SUR QUELLES INITIATIVES RÉUSSIES POUVONS-NOUS NOUS APPUYER ?

Les réserves/régions de biosphère (RB) sont prêtes à travailler sur ces objectifs du KMGBF pour aider le gouvernement fédéral à mettre en œuvre la stratégie :

- Les réserves de biosphère travaillent avec les **municipalités et les nations autochtones**, ainsi qu'avec les **universités, l'industrie et d'autres ONG partenaires**, et les soutiennent, afin de les réunir, de les coordonner et de collaborer à l'intégration des résultats en matière de biodiversité dans la planification locale, les plans d'aménagement du territoire et les priorités régionales.
- Les RB peuvent contribuer à **sensibiliser le grand public**, y compris les 2,8 millions de Canadiens qui vivent dans des régions de la biosphère, aux liens entre la biodiversité, l'économie et la santé. La biosphère de la baie Georgienne dispose d'un programme actif d'engagement du public qui établit un lien entre la biodiversité, la culture et l'économie.
- Les régions de la biosphère peuvent également **évaluer les services écosystémiques** de leur région pour les utiliser dans la planification municipale et autochtone, et établir un lien entre la biodiversité et sa valeur pour le public. Les résultats d'une étude de la Fondation David Suzuki révèlent que les bassins hydrographiques de Howe Sound (qui est également une réserve de biosphère) fournissent des services écosystémiques d'une valeur annuelle estimée entre 800 millions et 4,7 milliards de dollars.
- Les RB peuvent contribuer à la **protection des milieux naturels et des espèces**. Certains d'entre eux, comme ceux de Fundy, de Southwest Nova et de Redberry Lake, plantent des arbres, tandis que d'autres se concentrent sur des projets de restauration et d'intendance tels que la restauration des zones humides et la réhabilitation des cours d'eau.
- Les RB sont situées dans des **paysages gérés, comme les terres agricoles et forestières**. La réserve de Redberry Lake soutient les pratiques agricoles durables et la réserve de Mount Arrowsmith collabore avec l'industrie forestière par l'entremise de sa table ronde.
- Les RB se réunissent et **collaborent avec des universitaires**, testant la recherche théorique dans les régions de la biosphère.
- Les RB soutiennent l'**inclusion des nations indigènes dans le processus décisionnel**. Les membres du conseil d'administration du RB de Clayoquot sont issus des municipalités et des nations qui accueillent le RB.
- Les RB peuvent travailler dans les espaces et les lieux **entourant les zones protégées**, dans les paysages humanisés et les paysages de travail, dans les zones de grande biodiversité avec l'adhésion de la communauté.

Y A-T-IL DES OBJECTIFS SUR LESQUELS LE CANADA A DÉJÀ BIEN PROGRESSÉ ET D'AUTRES SUR LESQUELS IL DEVRAIT SE CONCENTRER DAVANTAGE ?

Beaucoup d'efforts, de ressources et de progrès ont été consacrés à l'objectif 3 (zones protégées et AMCE). Nous devons concentrer nos efforts sur les paysages fonctionnels et humanisés. La CBRA propose donc de se concentrer sur les cibles suivantes :

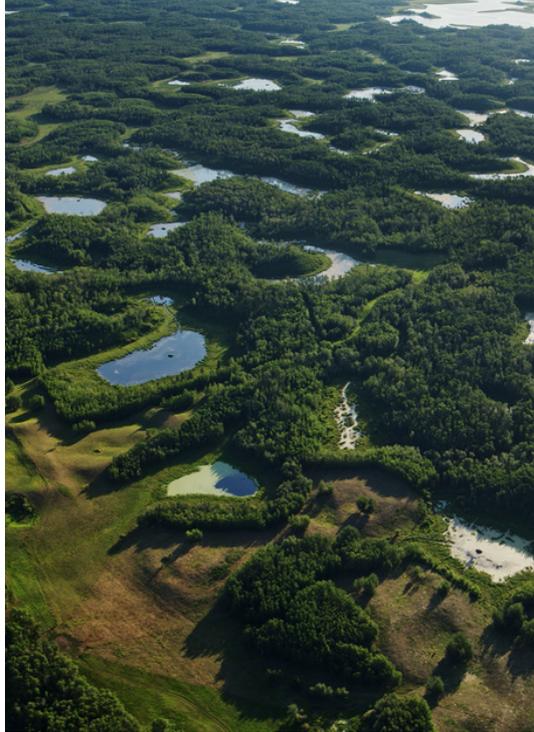
- **Cible 1** : Réduire à "près de zéro" la perte de zones de grande valeur en termes de biodiversité d'ici 2030.
- **Cible 2** : Veiller à ce qu'au moins 30 % des environnements naturels dégradés soient restaurés d'ici à 2030.
- **Cible 3** : Veiller à ce que 30 % des milieux terrestres, d'eau douce, côtiers et marins soient protégés d'ici à 2030.
- **Cible 8** : Réduire les impacts du changement climatique et de l'acidification des océans sur la biodiversité, y compris par des "solutions basées sur la nature" et/ou des "approches basées sur les écosystèmes".
- **Cible 10** : Assurer une gestion durable des terres utilisées pour l'agriculture, l'aquaculture, la pêche et la sylviculture.
- **Cible 11** : Restaurer et améliorer les services écosystémiques.
- **Cible 14** : Intégrer la biodiversité et ses multiples valeurs dans les politiques, les réglementations, la planification et le développement.
- **Cible 16** : Encourager les gens à faire des choix de consommation durables.
- **Cible 20** : Promouvoir la coopération scientifique entre les pays du Nord et du Sud en matière d'utilisation durable et de protection de la nature.
- **Cible 22** : assurer la représentation et la participation pleines et entières, équitables, inclusives, efficaces et sexospécifiques des populations autochtones et des communautés locales dans les processus décisionnels,

Outre les objectifs supplémentaires, il est nécessaire de mettre en œuvre de manière efficace les réglementations en faveur de la biodiversité déjà en place.



*Nous devons
concentrer nos
efforts sur des
objectifs axés sur
des paysages
fonctionnels et
humanisés.*





AUCUN OBJECTIF N'EST ISOLÉ : QUELS OUTILS ET SOLUTIONS GLOBAUX OFFRENT LE PLUS GRAND POTENTIEL DE PROGRÈS POUR ATTEINDRE PLUSIEURS OBJECTIFS ?

Le document de travail note que "la crise mondiale de la biodiversité est de plus en plus reconnue dans le monde entier, au même titre que le changement climatique, comme un problème environnemental mondial ayant de graves conséquences pour l'ensemble de l'humanité". **Des politiques fortes en matière de changement climatique renforceront la conservation de la biodiversité** et, à leur tour, des écosystèmes plus riches en biodiversité permettront aux écosystèmes de s'adapter aux changements climatiques déjà programmés. Ils ne doivent pas être traités de manière isolée.

Le document de travail indique également que "l'économie, l'environnement et les identités sociales et culturelles du Canada sont étroitement liés à sa biodiversité et en dépendent". La mise en évidence de l'importance du **lien entre la biodiversité et l'économie**, ainsi qu'entre la biodiversité et la santé humaine, permettra de progresser sur un certain nombre d'objectifs.

Les objectifs de développement durable (ODD) reposent sur une approche globale de la société. Le gouvernement fédéral dispose de responsables des ODD au sein de chaque ministère fédéral concerné. **L'utilisation des ODD ou d'une approche similaire impliquant tous les ministères fédéraux contribuerait à ancrer la biodiversité au sein du gouvernement fédéral.** L'intégration de plusieurs niveaux de gouvernement - municipal, régional, provincial/territorial, national - permettra d'intégrer les résultats en matière de biodiversité dans l'ensemble de la société. Cette stratégie ne peut être traitée de manière isolée, car l'action climatique est un gain pour la conservation de la biodiversité et vice versa, et tout cela doit être considéré comme un moyen de répondre aux appels à l'action de la Commission Vérité et Réconciliation. Les RB ont la capacité de collecter des données sur les services de la biodiversité, de comprendre la science des services de la biodiversité et de communiquer ces informations au niveau local et de les intégrer dans la gouvernance et la prise de décision éclairée à l'échelle régionale.

Une **stratégie de communication coordonnée** et la diffusion de messages au grand public sont les seuls moyens d'accroître la sensibilisation du public. Un message et une approche uniques doivent être utilisés par toutes les organisations et tous les gouvernements. Ce message doit établir un lien entre la perte de biodiversité et les besoins personnels (santé, richesse, sécurité, famille).

Dans l'ensemble, l'intégration des objectifs de développement durable des **Nations unies et des appels à l'action de Vérité et Réconciliation offre** le plus grand potentiel d'intégration de la biodiversité dans une approche multi-bénéfices pour la société dans son ensemble.

QUELLES CONNAISSANCES SUPPLÉMENTAIRES ET QUELS MÉCANISMES DE FACILITATION (PAR EXEMPLE, RÉSEAUX, POLITIQUES) SONT ESSENTIELS POUR ÉCLAIRER LA PRISE DE DÉCISION EN MATIÈRE DE MISE EN ŒUVRE À TOUS LES NIVEAUX ?

Plusieurs mécanismes, approches et systèmes de connaissances existants devraient être soutenus, notamment:

Les organisations nationales, telles que l'Association canadienne des réserves de biosphère (ACRB), peuvent **contribuer à faciliter un transfert de connaissances plus efficace** et plus solide entre les organisations locales et régionales. L'utilisation d'un réseau tel que l'ACRB et les 19 réserves/régions de biosphère (RB) permet une mise en œuvre et un contexte locaux, tout en étant capable de résumer l'impact à l'échelle nationale. L'utilisation de sites tels que les réserves/régions de biosphère répartis dans tout le pays permet de progresser en s'appuyant sur les noyaux de biodiversité existants. Elle permet également de partager et de promouvoir les expériences et les enseignements afin d'accroître l'efficacité du travail à l'échelle nationale.

Outre l'utilisation d'un réseau de sites, l'ACRB propose également une **approche locale**. Cette approche consiste à utiliser une organisation facilitatrice, comme les RB, qui rassemble les partenaires locaux autour d'une question complexe pour déterminer les besoins, les approches et le contexte locaux, afin de multiplier les actions et les bénéfices pour la conservation de la biodiversité. Les RB disposent déjà d'un modèle permettant d'équilibrer des objectifs multiples (c'est-à-dire la santé sociale et la santé des écosystèmes) et ont des conseils d'administration et un personnel diversifiés, équitables et inclusifs qui travaillent sur ces objectifs.

Les **gouvernements municipaux et régionaux** ont la plus grande influence sur l'aménagement du territoire local. L'intégration des résultats en matière de biodiversité dans les politiques municipales et régionales d'aménagement du territoire aura un impact significatif sur la protection et l'utilisation durable de la biodiversité au Canada. Les nations autochtones sont les gardiennes de la terre, de l'eau et de l'air depuis des temps immémoriaux. Leur perspective, leurs connaissances et leurs compétences doivent être soutenues et renforcées afin de réduire les menaces qui pèsent sur la biodiversité.

L'approche des 19 réserves de biosphère/régions du Canada en matière de conservation de la biodiversité - **l'approche globale de la société, la convocation/coordination des partenaires locaux et l'engagement significatif avec les nations autochtones** - doit être soutenue et renforcée afin de réduire les menaces qui pèsent sur la biodiversité.

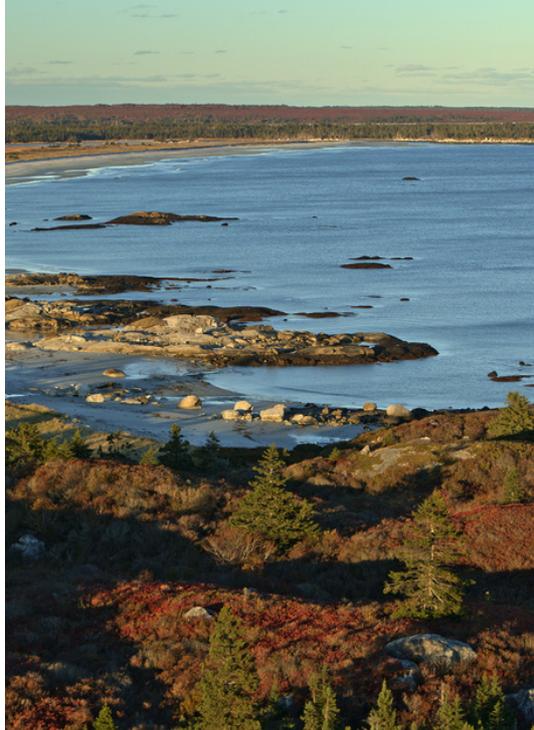
Le **financement des organisations locales** et de base est un élément clé de ce type de travail, depuis le niveau fédéral jusqu'à la mise en œuvre locale.



*L'approche des 19 RB
du Canada en
matière de
conservation de la
biodiversité devrait
servir de modèle
pour réduire les
menaces qui pèsent
sur la biodiversité.*



La sensibilisation à la conservation de la biodiversité doit être liée aux besoins physiologiques des personnes, tels que l'air pur que nous respirons, la production alimentaire durable, l'eau propre et notre capacité à disposer d'un abri sûr.



QUELS SONT LES PRINCIPAUX BESOINS ET VALEURS HUMAINS À PRENDRE EN COMPTE POUR FAIRE DE LA PERTE DE BIODIVERSITÉ UNE PRÉOCCUPATION MONDIALE ?

Confrontés à la menace et à l'impact de problèmes mondiaux tels que le COVID-19, les incendies de forêt et les inondations, les Canadiens commencent à prendre conscience de la gravité de ces problèmes plus vastes et de la manière dont ils affectent leur sécurité individuelle et familiale. **La sensibilisation à la conservation de la biodiversité doit être liée aux besoins physiologiques des personnes**, tels que l'air pur que nous respirons, la production alimentaire durable, l'eau propre et notre capacité à disposer d'un abri sûr et sécurisé. D'une manière générale, le lien entre la santé et les services fournis par les écosystèmes protégés doit faire l'objet d'une plus grande attention.

À QUOI RESSEMBLE LE SUCCÈS ?

Face à un problème tel que la perte de biodiversité, il y aura toujours plus à faire. Pour réussir, il faut d'abord que le public s'intéresse davantage à la terre et à l'impact de nos choix individuels sur le paysage qui nous entoure. La réussite passe par la mise en œuvre de politiques en faveur de la biodiversité dans le cadre de la planification municipale. La réussite se traduit par le fait que les zones de biodiversité existantes, telles que les réserves/régions de biosphère, ne sont pas perdues mais renforcées. La réussite se traduit par une croissance tangible des organisations de la société civile, qui sont en mesure d'accomplir davantage de travail au niveau local.

Le changement transformateur implique l'intégration des considérations relatives à la biodiversité dans tous les ministères fédéraux, à l'instar des objectifs du Millénaire pour le développement et de l'action en faveur du climat. La biodiversité est intégrée dans les politiques et les cadres provinciaux et territoriaux d'aménagement du territoire, ainsi que dans la planification locale et régionale, avec l'aide des organisations locales. La conservation de la biodiversité s'effectue dans un paysage humanisé/travaillant. La conservation menée par les autochtones et les actes de réconciliation par le biais d'un lien partagé avec la terre.

Merci

L'Association canadienne des réserves de biosphère et les 19 réserves/régions de biosphère du Canada remercient le gouvernement fédéral de leur avoir donné l'occasion de formuler des commentaires et de participer à l'élaboration de la Stratégie nationale pour la biodiversité.